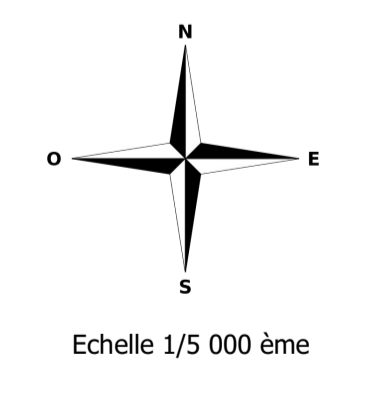


PLAN LOCAL D'URBANISME
Commune de Salinelles

3.1. Document graphique
Plan de zonage de la commune



Echelle 1/5 000 ème

Liste des emplacements réservés au profit de la commune :

ER1 Création de voirie de bouclage
ER2 Délocalisation de la station d'épuration

Légende

<ul style="list-style-type: none"> □ Délimitation des zones du PLU UA Zone urbaine du centre ancien UB Zone urbaine récente UE Zone d'activités IIAU Zone non éligible à dominante d'habitat, urbanisable sous condition 	<ul style="list-style-type: none"> A Zone agricole Ap Zone agricole, secteur préservé N Zone naturelle Ns Zone naturelle réservée aux équipements sportifs Nj Zone Naturelle, secteur réservé aux jardins
---	--

Prescriptions spéciales

- Espaces non bâtis à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme
- Emplacements réservés
- Espaces boisés classés à préserver
- Périmètre inconstructible de 100 mètres autour de la STEP
- Secteur d'anciennes carrières souterraines
- Secteur de mixité sociale (3% minimum de logements locatifs à loyer conventionné)
- Secteur avec Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Zone soumise à glissement de terrain (étude géotechnique de stabilité recommandée)
- Zone soumise à ruissellement pluvial d'aléa modéré : hauteur inférieure à 0,50m
- Zone soumise à ruissellement pluvial d'aléa fort : hauteur supérieure à 0,50m
- Zone soumise à ruissellement pluvial d'aléa indifférencié
- Zone inondable : se reporter au zonage du PPRI
- Marge de recul des routes départementales
- ★ Bâtiments patrimoniaux dont le changement de destination est autorisé

Risque B2 retrait-gonflement des argiles sur la totalité de la commune
Risque sismique zone 2 d'aléa faible sur la totalité de la commune

PLU approuvé le 04/12/2019